

## La valorisation et la dévalorisation des langues: Un procès normal ou une crise omniprésente?

Rouhollah REZAPOUR<sup>1</sup>

Maître de conférence à l'Université Allameh Tabataba'i

Resieved: 1397/08/13 | Accepted: 1397/12/12

### Résumé

L'une des grandes préoccupations de notre société en Iran d'aujourd'hui est les problèmes culturels liés à la langue. Ces préoccupations se présentent tellement profondes qu'elles se sont même parfois été le sujet de discussion dans le Ministère de l'éducation, par le Président de la République et même par le Guide Suprême de l'Iran. « La langue de la science n'est pas seulement l'anglais, d'autres langues comme l'espagnol, le français, l'allemand et les langues orientales sont également les langues parlées. L'identité indépendante est la première chose que nous devons cultiver chez les jeunes. ». Le point d'appui de ce sujet d'article relève du discours du Guide Suprême ; « identité indépendante ». Cet article est l'occasion donc de faire le point sur la représentation métalinguistique des sujets parlants dans lequel sera étudié dans un premier temps, le comportement linguistique des locuteurs persanophones en Iran vs les langues régionales en comparaison avec celui des locuteurs francophones en France vs les traces régionales. Ensuite seront développées les raisons derrière la création de la valorisation et de la dévalorisation des langues d'un pays d'après les idées d'André Martinet, des linguistes et des sociolinguistes en la matière.

**Mots-clés :** Valorisation et dévalorisation des langues, Identité indépendante, Comportement linguistique, Locuteur persanophone, Crise linguistique.

---

<sup>1</sup>. E-mail: r.rezapour@atu.ac.ir

## Introduction

Dans le monde actuel où règne la globalisation et où le commerce fait tomber les barrières entre les pays, il s'avère de plus en plus nécessaire de pouvoir s'exprimer en plusieurs langues. Il est même hors de question de rester monolingue dans le moindre petit village. En plus, l'idée d'avoir une homogénéité linguistique dans une communauté linguistique est fatalement un fantasme. Par conséquent, on parle davantage de bi- et de plurilinguisme. De multiples recherches ont été réalisées pendant la dernière décennie sur les aptitudes humaines à acquérir plusieurs langues. Notre pays l'Iran détient une situation linguistique plus complexe. Un pays multi-ethnique et multiculturel tracé par l'Islam (la majorité) et plusieurs autres religions. Persans, Pachtounes, Daris, Kurdes, Baloutches, Azeris, ou encore Baxtiari, Lori, etc. ils restent et cohabitent sur ce territoire depuis l'histoire. Un cas exemplaire précisément dans les domaines sociolinguistique et socioculturel. Bernard Hourcade, spécialiste de l'Iran, est de cet avis que seul le nationalisme et les croyances islamiques comme deux éléments primordiaux pour l'unification du pays : « le golfe Persique est contesté entre plusieurs forces alors que l'Iran est toujours là. De tout ce qui se passe en Iran aujourd'hui, c'est le nationalisme qui en est la clé. Si l'Iran a résisté, c'est parce que le nationalisme iranien et les islamistes se sont entendus contre les Américains. C'est ce qui fait la force de l'Iran d'aujourd'hui. » (Hourcad, 2004 : 513) Dans un lieu où existe une complexité ethnique, religieuse et linguistique pareilles avec une prolifération de langues et de dialectes, l'existence de contact de langue est inévitable.

## Comment une langue survit-elle dans une communauté ?

Il est évident que la langue est le seul moyen d'atteindre l'autre dans le but de faire des échanges linguistiques, à savoir transmettre et recevoir les messages. C'est la société qui se tient ensemble par l'usage des signes de communication. La relation réciproque de ces deux entités, c'est-à-dire, la langue et la société, nous conduit à conclure que l'une implique l'autre. Malgré cela, les auteurs affirment, et cela est évident, que la société et la langue sont indépendantes au niveau de l'évolution, même si la société est inhérente à la culture. À titre d'exemple, la structure de la société russe s'est énormément modifiée depuis 1917, mais rien de comparable n'est survenu dans la langue elle-même. Bien que certains linguistes ( Hamers & Blanc, 1988) soient d'avis que la langue est le miroir de la société et qu'elle reflète la structure sociale dans ses particularités et ses variations, la situation de la langue est loin d'être aussi simple. E. Benveniste l'explique ainsi :

« Il n'y a pas de correspondance, ni de nature entre les éléments constitutifs de la langue et de la société tandis qu'au niveau fondamental, c'est-à-dire la collectivité humaine qui est la base de la société et le système



signifiant qui est la condition primitive de la communication de la langue, il se forme les caractères en commun entre elles. » (Beneveniste, 1974 :94)

La langue étant une réalité inconsciente de l'être humain depuis sa naissance, crée l'expression naturelle dans le milieu déjà instauré par la société, car l'individu hérite des deux et il est incapable de déterminer la genèse de chacune d'elles. Mais, ce qui est encore plus remarquable, c'est qu'il ne peut jamais changer ni le principe de la société qui est le support et la collectivité, ni le système fondamental de la langue. Ce qui est changeable, ce sont les institutions de la société à travers l'histoire et la désignation linguistique, qui se remplacent et ne sont pas équivoques. Il est aussi à mentionner, que la langue peut accueillir et puis, dénommer toute nouveauté, condition technique, etc. qui s'impose au cours de la vie, mais qu'elle exclut les grands changements sociaux, à savoir la guerre, la révolution, et ainsi de suite, en aboutissant de la sorte à un lent changement de la langue. De pareilles transformations ne régissent jamais la structure principale de la société, car nul n'est capable de se rendre compte que la langue parlée dans son propre milieu peut changer dans pareilles conditions.

### **Le rôle de la langue dans une communauté : symbole ou instrument de l'identité collective ?**

La langue pourrait être une dimension saillante de l'identité culturelle et ethnique d'un individu comme d'un groupe. Lorsqu'elle joue un rôle dans la dimension ethnique, il se peut que ce rôle soit primordial au sein des relations entre les groupes ethnolinguistiques dans une situation de contact de langues, en tant que symbole qui s'active, au fur et à mesure, comme instrument de défense, d'affirmation ou de promotion de l'identité d'un groupe. Son rôle de symbole d'identité varie en fonction des rapports existant entre les groupes en présence. Dans certains cas, la langue est considérée comme le trait définissant d'un groupe, c'est-à-dire que pour appartenir à ce groupe, il faut connaître la langue propre à ce groupe. En revanche, dans d'autres cas la langue pratiquée joue un rôle purement symbolique ; en effet il n'est pas indispensable de s'approprier la langue qui est pratiquée dans ce groupe pour l'intégrer. La relation entre la langue et l'identité du groupe varie en fonction des multiples formes et des différents niveaux de développement de cette identité. J. A. Ross propose une taxinomie des divers modes d'identités collectives : communal, minoritaire, ethnique et national, qui correspondent à des stades différents du développement économique, social et politique, qui implique les changements dans les rapports de force entre les groupes de la société. (Ross, 1979 :12)

Le groupe communal fait partie des sociétés traditionnelles dont la réciprocité des rapports avec le monde extérieur est moins évidente. La langue pratiquée est considérée comme le réceptacle de la culture des

traditions. Au niveau géographique, les groupes communaux coexistent souvent sur un même territoire.

Par exemple, au Nord-Ouest de l'Iran, il existe des dialectes apparentés plutôt à la langue kurde, à savoir, le badiâni, le banâyi, le kalhur, le kandulâyi, le kirmânchâhi, le kûrmândji, le sorâni etc. Parmi ces dialectes, le kûrmândji est toujours défini par un complément de nom désignant la communauté voire la région dans laquelle il est pratiqué ; Kûrmândji mariwâni : c'est à dire le kûrmândji qui est pratiqué dans la ville de Mariwân, soit le sorâni comme sor.hawleri, sor.mukri, sor sinâyi et sor. sulaymani. Bien que ce soient les dialectes apparentés de la langue kurde en Iran ou dans d'autres régions kurdes, chaque dialecte parlé ayant ses particularités syntaxiques et lexicales, est purement distinct des autres au niveau de la phonologie et notamment au niveau de sa morphologie.

En revanche, il se peut qu'un groupe n'ait pas la volonté ni le pouvoir de s'assimiler. Il devient simplement un groupe minoritaire par rapport à des forces au sein de la communauté. Il se caractérise par le manque de pouvoir de décision sur son propre destin. Au niveau linguistique, les traces de cette impuissance s'étendent jusqu'aux domaines importants, à savoir économiques, administratifs voire officiels. Il n'est pas inutile de dire que le maintien ou l'abandon de la langue minoritaire dépendent de la politique et de la décision prise par le groupe dominant de son époque.

Le plus souvent, les langues minoritaires sont négligées ou dévalorisées. Parfois, la société a une organisation hiérarchique stable et le groupe dominé est encouragé à accepter son statut inférieur et à développer une idéologie qui met l'accent sur l'effort individuel. Les locuteurs des langues minoritaires s'orientent vers la maîtrise la langue dominante dans un objectif purement fonctionnel de leurs affaires quotidiennes ; cependant, ils ne développent pas nécessairement toutes les compétences linguistiques de la langue concernée, et il en existe même qui ne sont pas acculturés. Il est également à mentionner que, plus l'ethnicité et l'inégalité sociale se confondent, plus des conflits risquent de surgir, la langue devenant alors le symbole et l'instrument de ces conflits.

À un stade avancé du développement économique, social et politique, le groupe minoritaire se mobilise sur le principe de l'identité ethnique et entre en concurrence avec le groupe dominant pour une redistribution des ressources et une participation à toutes les activités d'intérêt nationale. La langue joue un rôle primordial dans le processus de la définition de soi par rapport au groupe dominant.

Le type et l'ampleur des revendications linguistiques d'un groupe ethnique dépendront alors du degré d'accommodation du groupe dominant. Si l'élite du groupe dominant est prête à un compromis, il se peut que les revendications n'aillent pas au-delà d'une redéfinition et d'une redistribution des rôles dans le système. La situation du Québec en constitue un exemple. La défense de la langue française est en relation directe avec les

revendications du pouvoir économique et politique par les Québécois, majoritaires dans la province mais minoritaires dans l'ensemble de l'Amérique du nord et dominés socio-économiquement.

Au contraire, il se peut que le groupe majoritaire s'oppose à ces mouvements par des politiques d'assimilation. Par conséquent, ces dernières s'efforceront de maintenir la langue dominante comme étant la seule langue légitime ou nationale, et les autres langues, dans une position inférieure, parfois illégitime l'empêcheront d'avoir un statut national ou officiel. Ce dernier point renvoie au statut actuel de la langue kurde par rapport à la langue persane. Bien que la langue kurde (et les dialectes apparentés) soit pratiquée par des millions de locuteurs à l'ouest de l'Iran, cette langue n'a pas pu préserver son unité dans ses communautés depuis le XIXe siècle. Les diverses tentatives d'assimilation de la part de l'Empire ottoman ont entraîné la création de plusieurs principautés kurdes indépendantes, toutes plus ou moins écrasées. Cependant, les communautés kurdes conservent la pensée de la création minimale d'une communauté unifiée et autonome. Les bouleversements historiques, depuis une centaine d'années, ont abouti à un fractionnement politique des kurdes et au rêve d'unification de la langue. Celle-ci est fragmentée en plusieurs variétés dialectales dont les principales sont le kirmânchâhi et le sorâni, parlées en Iran et qui sont en contact avec la langue dominante persane comme la langue standard du pays.

Ce qui aide à ce qu'une langue reste et continue sa vie dans un groupe, c'est la vitalité du groupe lui-même en tant que groupe distinct possédant une langue distincte. Le cas inverse est également réaliste : moins un groupe prouve sa vitalité et son existence, moins il aura la chance de conserver sa langue.

Il ne faut pas oublier de mentionner que, à partir de l'exemple du statut de la langue kurde, la politique joue un rôle primordial dans l'évolution de la langue. Selon O. Soutet, la vitalité, voire le rayonnement de la langue, est largement dépendante des actes politiques : « (...) que ceux-ci en fassent une fin ou simplement un moyen, ils ne sauraient être effectifs si cette langue ne témoigne pas de sa richesse, de sa souplesse et de son aptitude à la nuance, toutes qualités, qui ne peuvent s'approuver que par l'usage qui est fait d'elle ». (Soutet, 2005 :26) Même si l'existence, la stabilité du groupe, son économie et sa politique influencent la langue, les aspects quantitatifs, esthétiques et réflexibles de celle-ci stabilisent son déploiement. La concurrence linguistique d'une langue comme le français, par exemple, dans les domaines différents à savoir, scientifique, philologique ou théologique, malgré l'existence de deux langues de l'Antiquité que sont le grec et le latin, n'est pas une pure affaire de volonté à partir du XVIe siècle en France. Il faut non seulement qu'il y ait un enrichissement du lexique par la création des mots techniques, mais aussi, selon O. Soutet, l'apport d'autres langues qui est facilité par la pratique des traductions et la réflexion lexicologique sur la formation de nouveaux mots. L'aspect esthétique de la langue est créé

par les écrivains qui sont désignés sous la plume de O. Soutet comme « desserviteurs de la langue » et qui l'utilisent et en exploitent au maximum le potentiel. C'est également l'occasion d'ajouter que la littérature, joue son rôle : elle est « l'épreuve de la richesse et de la souplesse d'une langue qui ne se livre dans sa plénitude qu'au prix d'un travail tempéré effectué sur elle qui définit l'esprit classique. »( *Ibid* :27)

## Vue panoramique de la situation linguistique en Iran

Il est bien évident que la langue officielle de l'Iran est le persan mais cela ne signifie en aucun cas que cette langue soit la première langue de tous les locuteurs iraniens. D'après une recherche effectuée en 2017 à l'Université Laval au Canada, 51% des locuteurs iraniens pratique le persan en tant que la première langue dite maternelle. Ils parlent des langues apparentées au persan qui sont considérées comme des langues indo-iraniennes et quelques rares langues sémitiques ou dravidiennes etc. Il existe également des locuteurs turcophones, kurdophones, arabophones etc. dont la langue première dite maternelle est leur langue régionale. Ils considèrent le persan comme la langue standard et la pratique en tant que la dixième langue.

Le persan, en tant que langue officielle standard de l'Iran, est en contact avec trois types de langue régionale :

Les dialectes apparentés de la langue persane : l'âbâdani de la province Âbâdân, le tehrâni de Téhéran, le chirâzi de Chirâz, le quazvini de Quazvine, l'esfâhani d'Ispahan, le kermâni de Kermân, l'arâki d'Arâk, le machadi de Machad, etc. La situation diglossique de ces villes est très simple car les dialectes mentionnés sont les formes locales du persan, sans qu'il soit question d'opposer à ces dialectes une forme de langue plus recommandable. Cette situation peut être comparée à celle des États-Unis, où tout Américain parle un dialecte apparenté à l'anglais américain : l'anglais de Boston, de New-York, de Chicago, etc. Dans les deux pays, les dialectes sont, le plus souvent, intelligibles pour les locuteurs de la langue standard. La seule différence est qu'en Iran, les dialectes apparentés sont en contact relatif avec les autres langues régionales que nous en parleront ci-dessous.

Les langues indépendantes : À côté des dialectes apparentés, certaines langues se maintiennent historiquement en Iran pour des raisons politiques, géographiques et historiques, à savoir le mâzandarâni, le kurde, le turque, le lori, le talych (ou le talychi), le dari, le tât (ou echtehârâdi), l'arabe xouzeštâni, etc. En principe, la majorité des langues mentionnées ont émergé, voire se sont installées en Iran, soit par contacts économique-politique avec d'autres pays, soit par des dynasties qui avaient déclenché la guerre et régné dans la région pendant des dizaines de siècles avant notre ère. Par exemple, dans le voisinage des pays arabes, la langue régionale de certaines régions iraniennes est une sorte de langue arabe appelée arabe zuzestâni. Cette langue se parle dans des villes, à savoir Âbâdân et Xuzestân

au sud-ouest de l'Iran, au bord du Golfe persique. La langue azerbaïdjanaise, au nord-ouest de l'Iran couvre trois provinces iraniennes aux frontières de l'Azerbaïdjan et de la Turquie. La langue kurde, dont les locuteurs demeurent dans l'Ouest du pays dans le voisinage du Kurdistan d'Irak et des Kurdes de Turquie. La langue māzandarāni, dont le nom ancien est « tabari », couvre les villes au bord de la mer Caspienne. Soulignons également que la majorité des langues mentionnées étaient les langues les plus parlées de l'Iran dès la naissance des dynasties du passé.

Dialectes non apparentés : Les langues mentionnées en Iran sont pratiquées activement par les locuteurs concernés au sein de la société et en famille. Il en découle des dialectes qui se complexifient et varient linguistiquement sur le territoire multiethnique du pays. Il faut avouer qu'elles vivent et restent en contact avec d'autres langues et d'autres dialectes. Ceci est sans doute dû à l'émergence d'autres dialectes, non-apparentés à la langue persane. Les dialectes issus d'autres langues existent en Iran comme le kurd, l'azéri, etc.

### **Le bouleversement historique du persan.**

Le premier élément à remarquer à propos de la langue persane, parmi la majorité des langues actuelles, est la stabilité de sa structure et sa fraîcheur depuis le Moyen âge. Un persanophone cultivé est capable de lire et de comprendre aisément une œuvre littéraire comme par exemple l'épopée de Ferdowsi, écrite à la fin du Xe siècle. Cette langue forgée à travers douze siècles de littérature, découle du Pahlavi au moyen persan. Elle est issue de ce qui est appelé le vieux perse, qui entretenait d'étroites relations avec l'aveistique et le sanskrit. Depuis des siècles, les hommes de plume, qui écrivaient des chefs d'œuvre littéraires et politiques en persan, ont puisé dans le réservoir de leurs propres dialectes des expressions et des termes auxquels ils ont donné une forme solide. Depuis, ces termes sont entrés dans la langue, contribuant ainsi à l'enrichir. Par la suite, cette langue était stabilisée ; les productions littéraires qui l'ont enracinée sont devenues, à leur tour, un réservoir de formes et de termes empruntés par les locuteurs des dialectes iraniens. Ces échanges linguistiques ont pu produire dans une longue période de culture brillante, sous le règne des dynasties : Samanide, Safavide, Tâhiride, Ghaznavide et même, plus tard, les Saljûqides. Dès lors, la stabilité politique et la puissance dynastique ont orienté le persan vers une langue de pensée et de culture iraniennes sur une vaste zone géographique couvrant non seulement l'Iran de cette époque, mais aussi l'Asie centrale, l'Asie méridionale, l'Asie mineure ainsi que les espaces situés au nord du Caucase. Jusqu'au XVIIIe siècle, le persan s'est étendu en Iran et en Asie centrale comme langue de prédilection, voire langue standard, et était utilisé dans les échanges commerciaux, diplomatiques et quotidiens. En dépit de leur vernaculaire turc et mongol, les savants et, dans une classe sociale plus basse, les peuples pratiquaient et comprenaient le persan. L'exemple le plus

clair est Rûmi, le célèbre poète irano-turc dont les poèmes ne sont écrits qu'en persan. La langue officielle d'une grande partie de l'Inde et des pays du Caucase, à l'exception de l'Arménie et de la Géorgie, où la trace du contact linguistique avec le persan est susceptible d'être trouvée, était le persan. De plus, les Orientaux, issus de toutes les couches sociales et ethniques, s'expriment dans une langue fine et subtile. C'est probablement pourquoi chaque dynastie était soucieuse de maintenir la langue de son origine. Malgré tout, la grande majorité des livres scientifiques de médecine, d'astronomie, de philosophie, ont été écrits en persan ou immédiatement traduits dans cette langue.

### La multiethnicité et le persan

La situation géographique du plateau iranien, délimité par les territoires arabe, turc, indien d'une part, et la mer Caspienne et le Golfe Persique de l'autre, forme une nation multiethnique avec sa population indoeuropéenne. Au niveau de l'identité ethno-linguistique, la première formalisation s'est faite avec la construction de l'empire Achéménides (VI<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> s. av. J.-C.). D'après B. Hourcade, « le grand escalier de Persépolis, avec la procession des délégations des peuples de l'empire apportent leurs impériaux et du caractère multiethnique du territoire iranien. » (Hourcade, 2004 :513) Le système impérial des dynasties qui se succèdent pendant des siècles a maintenu deux identités principales dans le mode de vie des Iraniens. On pouvait distinguer trois modes de vie : nomade, dans les villages et dans les villes. Le système politique de l'époque avait véhiculé l'identité impériale et l'identité nationale. L'émergence de la troisième identité au XVI<sup>e</sup> siècle, avec la construction de l'empire structuré de Safavide et, en particulier, le centralisme religieux du Chiisme, a dominé la vie de toutes les ethnies. Cette nouvelle identité, ni impériale, ni nationale, est devenue incompatible avec les rêves de modernité des révolutionnaires de 1906 et la politique autoritaire de la nouvelle dynastie de Pahlavi (1925-1979). Le nationalisme iranien actuel, émerge après que les empires russes (traité de Torkaman-Tchây, 1829), britannique, (Traité de Paris, 1857), etc. ont donné à la Perse les frontières actuelles, précises et incontestées. « Ce démantèlement définitif du territoire impérial mythique, désigné par « Irân zamine » (Terre d'Iran), a permis la construction d'une nation « vatan » (pays) dont les références sont moins les terres possédées par le Châh, que les peuples (mellat) qui reconnaissent un même souverain ». (Kâshâni-Sâbet, 1997 :206) Toutes ces évolutions au XX<sup>e</sup> siècle donnait identité « iranienne » à tous les habitants de ce territoire ainsi qu'une unité nationale ; des rapports entre l'Iran et le monde moderne occidental ont aussi été établis.

Le conflit des critères par rapport au sens de « vatan » - nous semble-t-il - commencer parmi trois groupes majeurs. Le premier comprend les personnes liées à la dernière dynastie de Pahlavi qui essayaient d'orienter le nationalisme iranien vers la modernité et l'intellectualisme occidental. « Les

évolutionnistes de 1906, en rêvant de la démocratie et de la culture européenne ont vite perdu le pouvoir, mais ils ont réussi à imposer comme évidente une vision jacobine de la construction de l'Iran moderne ». Il en résulte les deux ignorances suivantes :

1. L'oubli de l'identité ethnique et le respect politique souhaité pour des habitants qui avaient, depuis toujours, l'intention de conserver leur identité ethnique et leurs langues régionales.
2. L'identité religieuse qui était —surtout au XXe siècle — une identité majoritaire parmi les iraniens.

La révolution islamique de 1978 depuis la construction de la République islamique avaient des réaction à la valeur liée aux intellectualismes anticléricaux modernistes. ( Hourcade, 2004 :514) Ayant cherché à promouvoir une identité religieuse (islamique) transnationale. « Le sol sacré de pétrie » était constitué, d'un point de vue islamique instrumenté par le nationalisme qui gardait l'unité multiethnique de l'Iran, et ce encore aujourd'hui.

### **Contact des langues véhiculaires vs traces régionales en France et en Iran**

Il est bien clair qu'en France, au moins au XXe siècle, au niveau de la langue vernaculaire, c'est le patois qui domine. La centralisation et la normalisation linguistiques en France depuis des siècles sont des raisons primitives ayant permis de s'imposer devant d'autres parlers comme les gallo-romains d'oïl (picard, bas normand, bourguignon) ou les gallo-romains d'oc (provençal, gascon, catalan, corse, flamand, breton etc.) par la langue française.

Les patois ayant survécu jusqu'à présent ont pris le contre-pied du fait du centralisme linguistique en France comme le breton et le corse. Il existe encore aujourd'hui des débats scientifiques quant au vrai sens des termes de dialecte et de patois parmi les linguistes. O. Soutet distingue deux nuances entre le sens de dialecte et celui de patois par rapport à leur degré d'homogénéité en retenant deux sens principaux :

- Dialecte peut être un quasi équivalent de patois avec néanmoins une valeur dépréciative moindre. Il convient mieux de ce point de vue à la situation linguistique de pays où le centralisme linguistique a été moins précoce et moins systématique qu'en France : on peut penser à l'Allemagne et à l'Italie.
- Dialecte peut désigner la variété locale d'un système linguistique sans que celui-ci s'oppose à une variété normalisée réputée supérieure. (Soutet, 2005 :11)

L'étude de l'existence des langues dans les différents pays démontre que, si un État s'accommode de la diversité linguistique dans une nation, cette diversité serait le point de départ pour l'autonomie politico-

administrative et deviendrait la raison essentielle pour que la diversité linguistique continue sa vie dans les sociétés. En revanche, « les États qui ont nourri des ambitions centralisatrices, soit continûment, soit épisodiquement, ait conçu la plus grande méfiance à l'égard de tout ce qui pouvait, de près ou de loin, ressembler au bilinguisme (ou au plurilinguisme) ou même à la diglossie ». (Soutet, 2005 :20) C'est-à-dire que le dernier aboutit à une unité linguistique qui est considérée comme « le signe et le garant de l'unité de l'État », formant une unité nationale.

La situation linguistique de l'Iran avait tendance, pendant des siècles, à constituer une unité linguistique. Il est le cas d'autres langues dans le monde aussi mais, comme déjà mentionné, en raison de la succession des dynasties, dont les langues étaient différentes — à savoir les arabes, les turcs, les mogols, etc. — la langue courante du gouvernement, durant pour une période limitée, n'était pas la même que celle des habitants. Ainsi, le persan, malgré sa survivance, n'a pas pu conserver son unité linguistique pendant des siècles.

Néanmoins, il nous semble judicieux de pouvoir mesurer l'homogénéité linguistique des deux langues. Ceci nous permettra de montrer le comportement linguistique des locuteurs vis-à-vis du contact des langues vernaculaires dans les deux pays, ce qui pourrait identifier la différence entre le contact des patois ainsi que des dialectes vs la langue standard. En ce qui concerne les patois et la langue standard, A. Martinet explique ainsi:

« (...) d'une part, les deux systèmes en présence sont assez divergents pour que le patoisant conçoive comme deux registres différents son parler vernaculaire et la forme locale de l'idiome général, d'autre part, le parler local est considéré comme une forme linguistique imparfaite qui ne peut que gagner à tout emprunt à la langue nationale. » (Martinet, 1991 :152)

Il en résulte que l'usage des langues régionales en France est particulier, et que celles-ci sont utilisées selon les circonstances spécifiques. Celui qui est né dans une famille dans laquelle un patois, comme le breton, est pratiqué dans la sphère familiale, s'adapte au système déjà normalisé et centralisé dans un milieu linguistique plus grand tel que la société ; c'est-à-dire que les sujets perdent l'occasion de confronter leurs langues vernaculaires et les différences entre ces derniers. Le locuteur s'adapte alors à la société pour s'approprier une langue plus systématique, voire éventuellement dotée d'une reconnaissance officielle dans le cadre de l'enseignement pris en charge par l'État.

En pratique, les charges linguistiques entre les parents eux-mêmes et les parents et les enfants, ainsi que plusieurs autres circonstances d'interlocution, démontrent que les modalités d'usage du patois et du français standard sont loin de répondre à une mécanique unique et identique, quelles que soient la situation de communication, la famille et les personnes en interlocution. C'est la raison pour laquelle le locuteur a tendance à restreindre l'usage du patois aux rapports entre les gens du même endroit.

Ainsi la famille pratique le patois et la langue standard dans des circonstances variées. À chaque situation de transmission d'un savoir, le locuteur correspond dans une langue. Par exemple, si un locuteur de Bourgogne s'adresse à son enfant dans la sphère familiale au sujet de ses devoirs scolaires, il utilise le français standard, alors que pour « les savoirs ancestraux », il pratique le bourguignon. Si la situation de transmission du savoir correspond à des commentaires dans les deux langues, les membres de la famille pratiquent, ensemble, le bourguignon et le français standard selon les besoins, les sentiments et l'aisance des interlocuteurs.

Il ne faut pas nier la modernité qui se trouve presque partout, i.e. les médias et d'autres moyens de communication comme l'internet, le téléphone, etc., en tant qu'accès aux savoirs et informations par rapport au monde, susceptible d'augmenter la tendance socioculturelle du locuteur pour la langue dominante. C'est la raison pour laquelle les enfants éprouvent moins d'intérêt à utiliser un patois dans une situation d'interlocution familiale.

La résistance et la stabilité sociolinguistique de la langue pourraient également ralentir ou même arrêter la dévalorisation d'une trace régionale dans sa communauté linguistique. Selon la recherche de P. Fioux, plus les membres d'une famille s'adressent à leurs enfants en créole sur certains thèmes, plus ces derniers sont sollicités dans cette langue à propos des événements perçus en français. « L'aller et retour entre la source d'émission francophone et les communications en Créole place donc l'enfant dans une configuration de bilinguisme pour ce qui concerne la compréhension au moins. » (Fioux, 2007 :175)

Il ne faut pas oublier, au niveau psychologique, un élément essentiel : l'enfant exprime son propre choix linguistique. La réalité linguistique est telle que dans la conversation des parents et des enfants au sein de la famille, ces derniers ne reproduisent pas les usages linguistiques de leurs parents au sujet des devoirs scolaires. Il arrive que les parents parlent le patois avec leurs enfants et que ceux-ci répondent en français. Ainsi, pour dresser un état des lieux du patois, les parents se doivent d'identifier les usages effectifs du patois (ce dont ils sont capables) et les enfants l'utilisent selon les circonstances. Les réponses suivantes le montrent : « Il est suffisant de le comprendre quand mes parents le parlent. » ou « Je peux répondre en français ».

A. Martinet insiste, à plusieurs reprises : « le terme de patois n'a guère d'équivalent hors du français, ceci suggère que la satisfaction linguistique que l'on constate en France n'a pas d'équivalent exact ailleurs ». En fait, la normalisation et la centralisation de cette langue à travers les siècles, ont conféré à cette langue le statut de langue nationale avec un prestige considérable. Ceci crée une sorte d'inertie — comme ce qui est abordé dans « la valeur centrale » d'une langue — qui impose aux habitants des régions concernées, même dans les villages éloignés, de la pratiquer plus aisément,

non seulement dans la sphère sociale mais aussi, au fur et à mesure, dans la sphère familiale. De nos jours, il arrive que celui qui parle dans un milieu social choisisse sa langue standard, et lorsqu'il se trouve en famille, il parle une langue commune. Selon A. Martinet :

« Il est difficile au patoisant de distinguer deux systèmes différents comme deux registres différents de parler. Le parler local est considéré comme une forme linguistique imparfaite qui ne peut que gagner à tout emprunt à la langue nationale. » (Martinet, 1991 :153)

C'est la raison pour laquelle celui qui connaît un patois trouve des circonstances où il préfère choisir son patois à la place de la langue standard. La tendance des enfants à employer la langue standard — dans la nouvelle génération plus particulièrement — plus valorisée dans le milieu social, menace la relativité de l'homogénéité linguistique du milieu familial. C'est pourquoi les parents expriment moins d'intérêt à parler parfois à leurs enfants. Ce qui en résulte, c'est que le manque de prestige et d'inertie du patois chez les locuteurs en question et l'inertie de la langue standard ont joué un rôle fondamental dans la disparition progressive des patois.

En ce qui concerne les langues régionales en Iran, la normalisation linguistique n'a pas pu faire disparaître le prestige linguistique depuis des années. Ceci est évident même dans les noms des provinces, les communautés. La diversité ethnique est constitutive de l'État iranien, plusieurs provinces (ostân) ayant le nom d'une ethnie comme Balouchestân, Kurdistân, Azerbaijan, Lorestân ou d'une tribu nomade comme Baxtiârî, Boyer Ahmad. De plus, au niveau de l'homogénéité linguistique, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que ces provinces maintiennent toujours leurs cohérences linguistiques comme jadis. À titre d'exemple, concernant les Azéris, en raison de l'accroissement des migrations vers les grandes villes, et notamment à Téhéran, la diversité linguistique d'une ville comme celle-ci est devenue hautement complexe. Le sentiment identitaire des Azéris, des Kurdes ou des Baloutches est à la fois ancien et fort. Ainsi, leur vision par rapport à leurs langues régionales n'est pas dévalorisée comme celle des Français par rapport à leurs traces régionales. Le sentiment identitaire éprouvé pour les langues régionales ne l'est jamais au même degré. Par exemple, selon un excellent article de B. Hourcade, intitulé « La recomposition des identités et des territoires en Iran Islamique », l'identité géographique des provinces caspiennes est plus forte que celle des autres provinces iraniennes. Dans les villes comme Māzandarān, Gīlān ou Golestān, la verdure du paysage, le climat humide et l'isolement au-delà d'Alborz, consolident cette identité linguistique ainsi que les cultures populaires locales.

En définitive, le contact des langues régionales en Iran avec le persan standard est fortement lié à l'identité ethnique et à l'histoire de la normalisation linguistique du persan. Ce contact a commencé récemment et s'est arrêté très tôt. Le locuteur persanophone ne considère pas la langue

standard comme une langue valorisée et la langue régionale comme une langue dévalorisée. Il détient deux langues et les utilise dans les circonstances souhaitées selon ses besoins sociaux, la langue standard étant utilisée dans les démarches administratives et bureaucratiques.

### **L'aspect cognitif du locuteur dans les communautés persanophones et francophones**

Le prestige et l'inertie de la langue standard, jouent un rôle important dans le comportement linguistique du locuteur au sein de la société. Le locuteur né dans une famille linguistiquement mixte s'approprie deux langues selon la situation qui s'impose à lui. Selon les principes de Ronja, dans des conditions complexes et extrêmement exigeantes, chaque parent s'adresse à ses enfants dans une langue selon la formule suivante :

Une (seule) personne = une (seule) langue.

Si nous considérons le contact des langues régionales avec la langue standard selon les conditionnements distingués par Ronja dans la communauté française, nous constatons que le comportement du locuteur dans la communauté en question est divisé en deux parties majeures : une langue dédiée à la sphère familiale et une autre à la sphère sociale alors que pour le locuteur persanophone une langue n'est pas incarcéré exclusivement dans une sphère familiale. Ce dernier connaît la langue en tant que langue régionale qui appartient à son ethnicité et la langue standard qui est nécessaire pour le déroulement de la vie sociale. Il apprend à parler sa langue régionale soit dans sa famille, soit dans la société jusqu'à ce qu'elle permette de communiquer communicable au niveau plutôt oral. Il convient de mentionner que la situation linguistique, dont nous avons parlé dans les pages précédentes implique que notre classement des langues régionales en familles et des langues standard au sein de la société est une condition extrêmement compliquée, car il se peut que l'usage de la langue régionale dans la sphère familiale, en France, soit occasionnelle pour des locuteurs. L'enfant qui grandit dans les communautés apprend, au fur et à mesure, que la langue qu'il parle en famille est différente de celle pratiquée dans la société. Il apprend aussi que ses parents parlent différemment dans la sphère sociale et dans la sphère familiale. À l'âge scolaire, il apprend le français standard et durant cette période, il comprend que la langue qu'il possède ne s'utilise qu'en famille. La réalité linguistique des langues régionales en France — comme les patois — diminue et ce pour plusieurs raisons telles que le manque de valeur sociale ; les parents ont tendance à utiliser la langue standard avec leurs enfants. Il est évident que l'exigence linguistique d'une langue régionale perd de sa valeur, même dans les familles. Tout le monde est alors convaincu qu'il faut communiquer plutôt en français.

Ainsi, la question qui se pose ici malgré cette situation linguistique instable des traces régionales en France et la différence linguistique au niveau diglossique en Iran est celle de savoir comment comprendre la particularité linguistique d'un locuteur francophone avec les traces régionales et d'un locuteur persanophone parlant avec une langue régionale.

En dépit d'une différence évidente entre les communautés linguistiques à l'échelle planétaire, nous sommes convaincus que les locuteurs, qu'ils soient monolingues ou bilingues, voire multilingues, se réunissent autour d'une unité de ressemblance. Ceci n'est que le fait de parler.

Si nous suivons le concept que la linguistique-didactique nous procure par rapport à la signification du fait de parler, c'est à dire « parler une langue, signifie être et exister dans une langue » (Bajrić, 2009 :159), nous pouvons conclure que le locuteur qui parle à la fois une langue standard et une langue régionale existe dans les deux langues en même temps. Il exprime son existence selon les expériences linguistiques vécues depuis sa naissance. Si le locuteur parle une langue standard comme le français en milieu social et qu'il change automatiquement quand il s'adresse à un membre de sa famille, il réagit en fonction des expériences vécues que la société et la communauté lui transmettent. Même s'il ne réalise pas qu'il parle deux langues, étant capable d'utiliser deux systèmes linguistiques différents — et nous ne nous rendons pas compte de ce sujet — il sait déjà que lorsqu'il s'adresse à ses grands-parents en bourguignon et à ses collègues en français standard, cela provient de sa subjectivité dans deux systèmes linguistiques différents. Pour un Iranien qui habite à Tabriz, par exemple, parler azéri n'est pas du tout comparable avec une trace régionale qui se trouve en France. Pour lui, la langue en question est un symbole fort de son identité ethnique. La plupart du temps, il pratique la langue azérie dans la société de Tabriz possédant la langue standard (persan) comme un instrument dans le déroulement social, surtout dans les sphères administratif et bureaucratique. Un autre locuteur dont l'identité ethnique est de la province d'Azerbaïdjan, mais qui vit depuis longtemps à Téhéran, aura un comportement linguistique plus modéré. Autrement dit, la valeur ethnique qui était étroitement liée à ce locuteur, diminue dans une autre ville.

La signification de parler nous montre que le locuteur se contente depuis la naissance de parole, d'exister dans les deux langues, la langue standard et la langue régionale, comme le locuteur bilingue issu d'une famille linguistiquement mixte de Ronja. Passé un certain âge, l'enfant comprend qu'il parle deux langues mais dans des circonstances délicates. Un Français se rend compte que son père parle différemment quand il parle avec un collègue et lorsqu'il s'adresse à son propre père : « papa dit comme cela quand il parle avec grand-papa, et il parle avec ses amis comme cela, donc il est comme cela ». Au fur et à mesure, le locuteur bilingue stabilise son être linguistique en fonction des circonstances de son entourage.



## Conclusion

La valeur culturelle est le fait social ou culturel grâce auquel une communauté sociolinguistique exprime son identité et sa cohésion comme la famille, la religion etc. Pour qu'une langue soit une dimension saillante de l'ethnicité, elle doit être considérée comme une « valeur centrale » dans la culture d'un groupe ethnique. La valeur accordée de la langue varie non seulement d'un groupe à un autre mais aussi à l'intérieur d'un même groupe dans l'espace et dans le temps.

L'Iran est une nation multiethnique dans laquelle plusieurs langues sont parlées par les différentes communautés. Dans certaines régions la langue peut être une caractéristique définissant l'ethnicité. La langue azerbaïdjanaise et la langue kurde en sont un exemple. Ces deux langues sont pratiquées dans des groupes ethniques dont les régions portent les mêmes noms dans le nord-ouest et dans l'ouest de l'Iran. De plus, il existe d'autres groupes ethniques qui sont capables de les parler sans toutefois être dépendants de l'un des groupes mentionnés, suite à d'anciennes immigrations. La langue azerbaïdjanaise est pratiquée dans certains villages autour de Chiraz, dans le sud, ville où le dialecte chirâzi, apparenté à la langue persane est pratiqué. Le cas de la langue kurde est semblable. Cette langue se parle également dans certains villages au Nord de l'Iran où la langue dominante vernaculaire est le mazandéranie. Le locuteur persanophone s'intéresse à garder sa première langue de région pour la simple raison que celle-ci est considéré pour lui comme le symbole d'identité. En ce qui concerne la langue standard du pays *i.e.* langue persane, il la pratique en tant que la langue du pays et la considère comme symbole d'identité nationale. En un mot, il existe deux identités ; l'identité ethnique et identité nationale qui se forment dans un cadre indépendant mais interliés. C'est la raison pour laquelle en ce qui concerne l'existence de deux langues, au niveau de comportement linguistique, le locuteur bilingue est capable de vivre la première langue, c'est-à-dire, la langue régionale et la deuxième langue, c'est-à-dire la langue standard de façon indépendante mais interliée.



## Bibliographie

- Bajrić, S. (2009). Linguistique, cognition et didactique : principes et exercices de linguistique- didactique, PUPS, Paris.
- Benveniste, E. (1974). Problèmes de linguistique générale II, Paris, Gallimard.
- Fioux, P. (2007). Bilinguisme et diglossie à l'île de la réunion, Éditions l'Harmattan, Paris.
- Hamers, J.-F.& Blanc, M. (1988). « Un modèle socio-psychologique du développement bilingue », Langage et Société, 43, Conférences plénières du colloque de Nice: contacts des langues: quels modèles: 91-102.
- Hourcade, B. (2004). « La recomposition des identités et des territoires en Iran islamique », Annales de Géographie: 638-639, 511-530.
- Kâshâni Sâbet F. (1997). «Fragile frontiers: the diminishing domains of Qajar Iran», International Journal of Middle Eastern Studies, 29, 2, 205-234.
- Martinet, A. (1991). Élément de Linguistique Général, Paris, Armand Colin, troisième édition.
- Rezapour, R. (2015). Le bilinguisme en néoténie linguistique ; aspects sociolinguistique et psycholinguistique du bilingue français-persan, Paris, éditions harmattan.
- Ross, J.-A. (1979). «Language and Mobilization of Ethnic Identity», In H. Giles et B. Saint Jacques  
 édition, Language and ethnic relations. Oxford: Pergamon, 1-13.
- Soutet, O. (2005). Linguistique, Paris, Presses universitaires de France.

## Le site:

L'État turc et le problème kurde, Université Laval de Québec :  
[http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asiе/turquie\\_3kurdes.htm](http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/asiе/turquie_3kurdes.htm)

